

Responsable du service Déchets-recyclage

Offre n° O031260407000664 Emploi-Territorial.fr
Publiée le 07/04/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : Communauté cnes pyrenees haut-garonnaises Lieu de

travail : 2 Rue des Usines, Marignac (Haute-Garonne (31))

Poste à pourvoir le : 01/06/ 2026

Date limite de candidature : 07/05/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

Détails de l'offre

Famille de métiers : Ingénierie écologique > Prévention et gestion des déchets

Grade(s) recherché(s) : Technicien

Technicien principal de 2ème classe

Technicien principal de 1ère classe

Métier(s) : [Responsable de la gestion des déchets](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Oui

Management : Oui

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : Statutaire +Régime indemnitaire

Descriptif de l'emploi :

- Organisation de la collecte des déchets résiduels et de la collecte sélective.
- Gestion des déchetteries.

Missions / conditions d'exercice :

1.1. Encadrer le service Déchets Recyclage :

- Assurer la gestion du service Déchets/Recyclage en coordination avec le Directeur des Services Techniques.
- Animer et encadrer les équipes : entretiens individuels et réunions d'équipe.
- Accompagner et faire évoluer les agents : en lien avec le service formation dans leurs besoins en formation, assurer les entretiens annuels d'évaluation.
- Définir des objectifs, l'organisation du travail et la répartition des missions des 2 agents chargés des équipes de Moustajon et de Marignac, veiller à leur bonne exécution.
- Garantir la fiabilité et la sécurité des procédures liées aux activités du service.
- Participer au recrutement des agents de son service.
- Accompagner les nouveaux agents.
- Gérer les remplacements du personnel.
- Rédiger des rapports d'activité et rendre compte à sa hiérarchie de l'activité du service.
- Identifier et réguler les dysfonctionnements et en informer sa hiérarchie

1.2. Concevoir et mettre en œuvre la politique déchets recyclage en cohérence avec les orientations politiques :

- Animer la réflexion des élus pour la définition de la stratégie à court et moyen terme du territoire en matière de prévention des déchets.
- Développer, optimiser et suivre le fonctionnement des déchetteries et des collectes de déchets.
- Concevoir les projets d'investissement (études et réalisations liées aux déchetteries et aux collectes sélectives).
- Préparer et suivre l'exécution du budget lié au service déchets/recyclage.

- Préparer les Bons de Commande et veiller à leur engagement financier.
- Rechercher les financements et effectuer le suivi administratif et budgétaire des opérations.
- Animer, coordonner et accompagner des projets avec les acteurs du territoire.
- Veiller au respect des procédures mises en place en matière financière et de gestion des ressources humaines.
- Informer et alerter sa hiérarchie sur les évolutions significatives et leurs conséquences.
- Développer les nouvelles filières et participer à la mise en œuvre d'actions favorables au recyclage et au réemploi.
- Communiquer auprès des élus et des services des communes.
- Communiquer autour du tri et de la collecte sélective auprès des particuliers et des professionnels ainsi que des services de la collectivité.
- Concevoir des actions de prévention adaptées et définir les moyens adaptés pour les mettre en œuvre.
- Animer, coordonner et accompagner des projets avec les acteurs du territoire.
- Suivre les collectes de déchets issus des producteurs professionnels et suivre la facturation.
- Suivre la reprise des matériaux issus du tri.
- Assurer l'interface entre les éco-organismes et la collectivité.
- Garantir la fiabilité et la sécurité des procédures liées aux activités du service.

- Travailler en collaboration avec le SIVOM du Haut Comminges et le SYSTOM.
- Animer la commission Déchets Ménagers et assimilés et les groupes de travail opérationnels rattachés :
 - o Organiser le calendrier des réunions.
 - o En préparer les ordres du jour avec le Vice-Président.
 - o Rédiger et envoyer les convocations.
 - o Réaliser les documents préparatoires et de présentation en séance.
 - o Coanimer la réunion avec le VP.
 - o Rédiger et transmettre les comptes-rendus.
 - o Veiller à la communication interne via les outils collaboratifs, et externe en lien avec la chargée de communication.
 - o Exécuter les actions définies en commission et groupes de travail.

Profils recherchés :

Diplômé d'un Bac + 2 minimum ou d'une expérience significative dans un domaine en lien avec le poste.

Connaître l'environnement de la collectivité.

Connaître l'environnement juridique des collectivités territoriales.

Connaître les évolutions techniques liées aux différents secteurs d'activités.

Connaître les modes opératoires et processus de maintenance.

Connaître la réglementation hygiène et sécurité.

Connaître les principes d'élaboration du Document Unique.

Analyser et contrôler les coûts.

Capacité à travailler en équipe.

Ponctualité.

Rigueur.

Réactivité.

Autonomie.

Respect des règles et des consignes.

Engagement et implication.

Neutralité.

Discrétion.

Aptitude à l'écoute et au dialogue.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0561947950

Informations complémentaires :

Lettre de motivation + CV

A adresser à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises

17 avenue de Luchon 31210 GOURDAN-POLIGNAN

ou par mail à : secretariat@ccphg.fr

Adresse de l'employeur : COMMUNAUTE CNES PYRENEES HAUT-GARONNAISES

>17 avenue de luchon

31210 Gourdan polignan

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.